RADIOS !

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

MédiaChartres aurait dû intituler l'article « **Radios mémorises**« , suite à l'annonce du gouvernement, de supprimer les subventions allouées aux **radios associatives** […]

Communiqué : – Les débats sur le projet de loi de finances 2025 ont commencé ce mercredi (13/11). Des économies qui restent inexpliquées, comme celles sur le Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (*FSER)*. Amputé de 10 millions d'euros. Un choc pour les 750 radios associatives qui en dépendent.

MédiaChartres en profite pour revenir en **1981**, année de l'élection de ***François Mitterrand*** et de la ***libéralisation de la bande FM***, occupée jusqu'à lors par différents services de l'Etat, principalement par les militaires.

Chartres, n'échapperas pas à ce phénomène. La toute première « ***radio libre*** » (c'était la qualification du moment) a vue le jour, sous le pseudonyme de « **Radio Chartres** » (ce qui semble logique), les studios étaient, provisoirement **place Nicochet** '(Jeanne d'Arc aujourd'hui) au dernier étage.

Les nouveaux studios, ont rapidement intégré le « **rez-de-chaussée** » du **Centre Athéna** (rue du Grand Faubourg). La radio, sous forme associative a été fondée par trois amis (?) artisans Jacky Leclainche (président)/Guy Leroy et Gérard Marchand. Mais celui qui a réellement été le détonateur (l'idée) et futur directeur, s'appelait ***Christian Rajoelison***

(décédé le 25/09/ 2008, à l'âge de 62 ans). Il s'occupait en parallèle d'une petite société de maçonnerie, dans le bas de la rue Chantault. Son dessinateur (**X**) a imaginé le logo de la radio, qui allait passer à la postérité, dans le monde des médias locaux.

Le succès fut immédiat et l'engouement des auditeurs, phénoménale !

Les animateurs-trices, « **essuyaient les plâtres**« , sans avoir de réelles connaissances musicales particulières, sauf les **DJ** des discothèques, qui furent les pionniers de l'animation en radio, toutes et tous étaient bénévoles (saut un) et ils étaient heureux de faire partie de « **l'aventure FM**« .

Des désaccords internes, entre les dirigeants et le directeur, l'ont poussés vers la sortie. Idem pour certains animateurs, qui partirent fonder d'autres radios, citons : **radio Bois Paris** et **radio Beauce** (Lèves).

© MédiaChartres

C’est radios n’étaient pas les seules à couvrir **le Ciel médiatique**, d’autres apparurent rapidement, à Chartres et St Loup.

Comme :

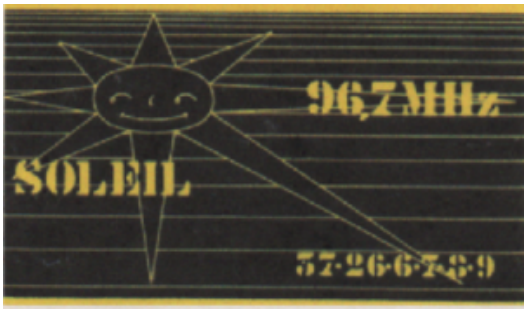

radio Saphir 93, (studios rue des Bouchers) qui n'a pas laissé de trace ?, sauf trois Noms « **MTV** »

Éric Maillot/Éric Thiebaut/Christophe Villeurman.

L'horizon des radios libres, à été bouleversée avec l'avènement des « **réseaux FM** » nationaux, qui ont très vite absorbés les fréquences.

Radio Chartres ferme… Mais ouvre (place Jeanne d'Arc), « **Chartres FM** » sur fonds de dirigeants en conflits.

Radio Beauce, association loi 1901 et une SARL (13 actionnaires) **devient, successivement : Nostalgie puis, FUN.**

Radio Loisirs (place des Epars, au dessus d'une Banque), propriété des **deux frères Lévi** (James et William, gérants des

discothèques) : **Le Lido** (Chartres) le **James Club** (Lèves) et du **King Club** (St Prest), directeur de la radio, **Bernard Briaud,** elle devient d'abord **Chic FM,** avant de finir dans le giron d'une autre franchise (X) (peut-être l'actuelle fréquence, de **Chérie FM** ?).

Plus tardivement, d'autres apparaitront sur Chartres :

« Intensité » et « grand Ciel »

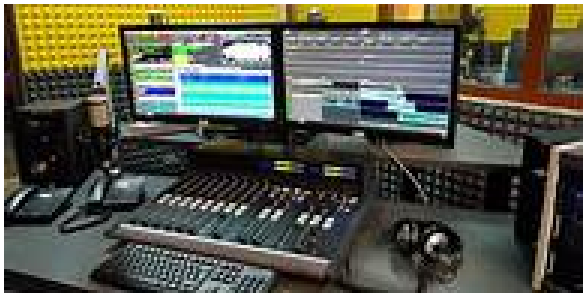

Toutes les radios en réseaux sont en FM. De nos jours, les platines et les disques vinyles ont laissés place au tout numérique, reste les souvenirs (pour les nostalgiques), de belles rencontres (pour d'autres) et la trace indélébile d'une époque, qui à marqué la bande FM.

Joël Drouin

PARKING (S)

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

Comme la constaté **MédiaChartres**, nul automobiliste ignore à ce jour, les difficultés (pléonasme) de stationnement en surface, dans Chartres et sa périphérie immédiate. Certains vont rétorquer, que la ville est la mieux dotée de France (?) en matière de stationnements… souterrains, gérés par des sociétés privées et à quel prix !

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/le-prix-du-parking-a-chartres-est-superieur-a-celui-de-monaco-la-politique-budgetaire-de-la-ville-cristallise-les-critiques-2957078.html

Pour plus de précisions : https://www.q-park.fr/fr-fr/villes/chartres/c%C5%93ur-de-ville/

Le plus extravagant, à part les tarifs, c'est évidemment les

priorités accordé a ses sociétés privées au détriment du bien-être, du reste de la population.

EXEMPLES :

obligation de céder la priorité, ou feux tricolore à discrétion ?

Ceci pour démontrer, le nombre de parkings « outdoor » gratuits, aujourd'hui disparu !

LISTE : Blvd Chasles, Place des Epars, place Jeanne D'Arc, Blvd de la résistance, Place Pasteur, place Jean Moulin, place Marceau, la gare, etc. Des centaines de suppressions qui ont irrémédiablement, avec le temps, condamné le centre ville et les petits commerces, (et encore de nos jours).

La gare, le parcotrain, Boulevard Foch, porte Guillaume, Boulevard Clémenceau, porte Morard, et appelé à disparaitre prochainement, le parking des 3 détours !

© MédiaChartres

en profite également pour mettre les choses au point sur le budget de fonctionnement du Compa. « Il n'est pas de 1,2 million d'euros, comme j'ai pu l'entendre, mais de… 175.000 € ». Soit près de dix fois moins… ■

PARKING ET CATHÉDRALE. Le projet du maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges, de construire un parking sous les jardins de l'évêché, ne fait pas réagir que les élus d'opposition *(lire notre édition d'hier)*. Du côté des amoureux du patrimoine, et plus particulièrement de la cathédrale Notre-Dame de Chartres, l'inquiétude est perceptible. Surtout depuis que la cathédrale de Montauban a été victime d'importantes fissures, en octobre 2020, peu de temps après le lancement du chantier d'un grand parking souterrain à ses pieds. Depuis, la cathédrale a été fermée au public. Le résultat des expertises est attendu pour la fin de l'année. ■

UN EURÉLIEN À LA UNE. Faire la Une du quotidien sportif *L'Équipe*, c'est assez exceptionnel pour un athlète d'Eure-et-Loir. Le

Les « restes » du parking Porte Morard, occupé par les véhicules du chantier en face !

Blvd Clémenceau, occupé par les véhicules d'un tournage !

Après avoir abandonné, le projet de téléphérique, le maire prévoyait, un parking sous le jardin de l'évêché (toujours inaccessible au public, à ce jour ?).

D'autres […], non aucun problème de stationnement en surface, même en plein centre !

Mais, l'esprit de famille, c'est important.

a venir !

Sélections, dans les archives MédiaChartres

MédiaChartres apporte la preuve, qu'à Chartres ville, les habitants ne sont pas forcement tous traités de la même façon. *CQFD*

Joël Drouin

NO LIMITS !

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

Constat **MédiaChartres**, c’est une certitude, aucune limite à la bétonisation de **la Ville de Chartres et de sa proche banlieue**. De nouveaux projets et chantiers, voient partout le jours de façon ininterrompus, malgré la grave crise qui touche le secteur ?

https://monimmeuble.com/actualite/crise-du-logement-neuf-le-marche-seffondre-au-2eme-trimestre-2024

Et un maximum « d’humour » (noir)

Chartres
ZAC COURTILLE
CGIPI
ICI, BIENTÔT
37 LOGEMENTS

Et bien d'autres…

A Chartres, les habitants auront très bientôt, l'impression de vivre en **2100,** en marchants où roulants sur les principaux boulevards et axes, cibles des promoteurs et du **BTP.**

Principales argumentations commerciales de vente : la proximité, les commodités et le ***panorama*. (?)** mais là, **MédiaChartres** émet des réserves. Comme sur le projet de construction de « ***magnifiques appartements de rêves*** » en place de l'ex caserne de pompiers,, Boulevard Clémenceau, avec la promesse d'une » ***superbe vue imprenable*** » sur […] Alors, nous avons testés pour eux, les possibles champs de visions, et du « ***confort de vie***« , des futurs potentiels résidents, sous différents angles et voici ce que cela donne :

Pour ce qui concerne la vue « **tronquée** » par les arbres, cela n'a jamais été un handicap pour les projets du maire et ses « partenaires », il à déjà démontré que les recours juridiques, concernant l'abattage des arbres urbains, était chez lui, une « **spécialité** » (dixit, le procès de la chambre des métiers) **https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/les-trois-marronniers-centenaires-de-chartres-au-c-ur-d-une-longue-bataille-juridique-abattus-2925387.html**

©

MédiaChartres

Voyons cela, de plus près

Pas franchement idyllique, canisette (crotoire), arrêt de bus, poubelles, arbres (masquant l 'horizon), passage incessant de véhicules (**VL/PL plus de 7500 jours**), **parfait pour une bonne cure de CO^2, sans oublier les nuisances sonores**

Pour mieux appréhender et apprécier, une « opportunité unique » sur la santé (voir les liens) ci-dessous :

https://www.aprico.fr/news/canisette-pour-chiens-mauvaise-solution-pour-les-dejections-canines

https://www.sciencesetavenir.fr/sante/cerveau-et-psy/vivre-pres-des-grands-axes-routiers-augmente-le-risque-de-demence_109463

Rappel, sur ce même boulevard un projet immobilier de la Ville avait déjà été retoqué, par le tribunal administratif d'Orléans, suite à une plainte/recours de riverains.

Qu'importe, des solutions sont toujours possibles à Chartres, et de fait, deux incendies ce sont déclarés, rendant le site dangereux et « **forçant** » la Ville à prendre (**certainement, à regret**) un arrêtè de dangerosité, avec **obligation de destruction !**

le projet

Mais ce n’est pas terminé, après avoir fait « **place nette**« , le parking qui jouxte le « **rasage gratis**« , à certainement du souci à se faire, et idem pour le reste du boulevard ! **Les grosses sociétés de BTP ne se sont pas implantées à *Chartres et son agglomération*, pour y admirer le paysage.**

Ils servent à rendre,

Alice Cellier

MédiaChartres

Celle-ci, devrait en contrarier qelques uns, et pour cause !

https://www.anticor.org/2024/09/05/lassociation-anticor-retrouve-son-agrement-anticorruption/

Petits rappels : MédiaChartres

https://mediachartres.fr/2023/04/03/rebondissement/

https://mediachartres.fr/2022/12/14/linfatue-n-1-deure-et-loir/

https://mediachartres.fr/2023/07/03/why/

La nomination par l'**Elysée**, d'un nouveau **premier Ministre**, va changer complètement la donne pour beaucoups, à commencer par les collectivités locales qui vont être à la diéte, du « **Comme j'aime** » sûr mesure ! Et les plus endêtés, vont devoir se serrer la ceinture. **Le Monsieur Houdini (comptable et magisien) de Chartres/Agglo, va devoir se surpasser !**

https://www.lemondedesartisans.fr/actualites/le-secteur-du-batiment-entre-clairement-dans-la-crise

---

BRILLER !

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

Le très fermé « **Club des Élus-es** » de Chartres Ville et Agglomération, ne rate **jamais** une occasion de se mettre en avant.

Pour **MédiaChartres,** il serait pourtant souhaitable, dans de nombreux cas, de se faire plutôt discret !

F. M. le comptable (et magicien) de : la ville/agglo et quelques autres sociétés annexes, s'acharne sans relâche, à tenter de convaincre les administrés, qu'il détient le secret de la pierre philosophale et que le trésor des Templiers était caché à Chartres (?)

Il nous affirme être en famille avec **Madame Soleil**, lire dans sa **boule de cristal** et le **marc de café,** afin de rassurer la population (…) les beaux graphiques sont omniprésents dans chacune de ses interventions (magazines où réunions), à la recherche de la courbe parfaite.

Nous apprenons (**avec bonne humeur et grand sourire**), que les « **fantasmes** » (interminables chantiers, sujets de nombreux tollés) des Élus, ont endetté les résidents pour **+ de dix longues années**, et qu'ayant atteint le plafond maximal d'endettement auprès des banques Françaises, il fallait désormais se tourner vers l'étranger (**comme l'Indonésie**) en visite à Chartres le **7 juin** dernier et reçu comme des chefs d'états, par Monsieur ***F. Masselus…*** *Imself.*

La communication propagandiste oblige forcément les justifications de tout ordre. **Exemple :** Le chemin parcouru entre **2001** et… tiens, bizarrement le discours s'arrête à **2020 ?** (sources publiques, magazine « **votre ville** » **N° # 243** de

juillet/aout 2024, page 40). L'allusion au « **merveilleux cadre de vie** » est également évoqué, **oui, mais pour qui exactement ?** (photos ci-dessous).

À lire ICI : **https://www.chartres.fr/magazine-votre-ville/**

Il serait même (…) de la responsabilité, de la baisse des subventions de l'État, si : le dallage des rues du centre-ville de Chartres n'a pas encore été remplacé (contrairement aux abords de la Cathédrale ?), si le jardin de l'Évêché reste désespérément impraticable et ne retrouve toujours pas, son lustre d'antan ?

Et, si certaines associations ont perdu en partie ou totalement leurs subventions, si les vestiaires de l'odyssée (piscine) sont dans un état déplorable, si les plaques des Noms des ponts en basse ville sont illisibles ou cassés, comme certains monuments, l'état de dégradation des bancs publics, les bords de l'Eure laissés en jachères, **etc** (la liste est très longue, et surtout… les priorités différentes de l'attente des habitants).

05/04/2024

©

La raison de ce grand laisser-aller « **serait**« , des budgets lavés à l'eau bouillante **90°** ? Pourtant, il est de notoriété publique, que régulièrement les cartes bleues des **Élus** et de certains **directeurs**, sont utilisées, et pas forcément à bons escients et pour l'intérêt collectif : restaurants, cadeaux, véhicules, carburant, déplacements privés (billets), et même, séjours amoureux (illégitimes) pour d'autres (aux quatre coins de la France), débouchant sur des « ***promotions canapés et augmentations substantiels de salaire*** » ! Il n'appartient **absolument pas** aux contribuables, de payer ces « **frasques** » et « ***gros écarts de conduite***« du ***pseudo-gotha local***, censé montrer l'exemple et êtres irréprochable face aux citoyens.

Que dit la loi :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Abus_de_biens_sociaux

et aussi :
https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9tournement_de_fonds_publics

:
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000039113360/2019-09-20/

LA DOLCE VITA
(LA DULCE VIDA)
Un film de
FEDERICO FELLINI
MARCELLO MASTROIANNI

MédiaChartres a réussi à se procurer des témoignages et des factures (*certaines étant fausses*), et il va surement être difficile de les justifier, devant qui de droit. De somptuaires et expansives dépenses, hors cadre légal (…)

N'étant pas la première fois, et certainement pas la dernière, les montants sont aujourd'hui plus importants et porte sur **des achats beaucoup plus conséquents…** (nous y reviendrons prochainement).

AFA
Agence Française Anticorruption

https://www.agence-francaise-anticorruption.gouv.fr/fr

Petit rappel : (pour mémoire)

https://mediachartres.fr/2021/04/28/un-achat-pour-la-collectivite-vraiment-2/

Pour MédiaChartres, voici bien, tout le « charme » des petites villes de Province, pour passer un bon séjour, non ?

Martine Leroy

« PRIVÉ » !

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

Dans sa dernière réunion avec les résidents du quartier de **Rechèvre**, le maire de **Chartres** a essayé de convaincre, qu'il était du côté des « **honorables**« , en affirmant que – l'intérêt général, n'était pas la « **somme** » des intérêts particuliers – (Cit). Et pourtant, les archives de **MédiaChartres** sont remplies d'exemples contraires.

Pour info, la prochaine explication de texte, sur le thème « **tentative de justification, des projets pour la ville**« , aura lieu le **mercredi 26 juin à 20h00,au salon Marceau de la mairie** (sauf imprévu).

Des réunions de quartiers, vécues comme de véritables croisades électorales, *l'animateur*, gardant toujours le « **meilleurs** » pour la fin. En l'occurrence, le rappel du changement de destination de « **l'hôtel-Dieu** » (ex-hôpital Chartrain), devenu un **Ehpad**, qui a vocation, à rapidement disparaître, aux « **profits** » de projets bien arrêtés depuis longtemps, et surtout… bien plus rentables (mais pour qui au juste ?).

Rappelons que le maire, aime particulièrement les Ehpad-s (surtout privés), souvenons-nous de l'inauguration de la **résidence Montana :**

Dans l'édition du *magazine* (cher et même très cher… aux, et pour les contribuables) **Votre Ville #242**

14 pages (seulement), pour expliquer les « **bienfaits** » des parkings souterrains (**Q-Park**), qui font le bonheur des habitants (?), mais surtout, celui des commerçants qui ferment, les uns après les autres (CQFD)

MédiaChartres a également relevé, que les oppositions disposaient d'une demi-page, dans « **Votre Ville**« , alors que le maire s'octroyait, sans complexes) une page complète (**pages 90/91 et 92**), encore un magnifique esprit de justice et de démocratie.

Quelques exemples récents de commerces fermés à Chartres,

juste pour la rue de la Pie :

Ma ferme en ville/chocolats De Neuville/ et la dernière poissonnerie de la ville,

©

Décidément, certaines choses sont immuables et ne changeront jamais, à contrario… des Élus-es

MédiaChartres veille avec attention, n'oubliez pas d'aller voter et de profiter de la fête de la musique.

Serge Maloude

Fêlé (S)

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

La planète est bien rentrée dans un cycle de réchauffement naturel, même si les effets de l'humain, contribuent à accélérer le processus.

À VOIR, l'enquête de notre confrère **Actu.fr : https://actu.fr/planete/climat/maisons-fissurees-plus-de-16-millions-d-habitations-a-risque-si-on-ne-change-rien_61096298.html**

MédiaChartres fait le point, sur les répercussions directes du réchauffement climatique auprès de la population. Pour une grande frange, le premier signe visible s'affiche sous forme de fissures (plus ou moins importantes) sur les habitations. Cela pourrait être considéré comme un « **état de catastrophe naturelle**« , mais les choses ne sont pas aussi simples. Car les assureurs (premiers concernés) s'opposent à ce qui est pourtant la réalité, et pour cause (…)

Pour comprendre le « système » :

La loi n° 2021-1837 du 28 décembre 2021 relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles a renforcé le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles en

améliorant la transparence de la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, en favorisant une meilleure et plus rapide indemnisation des sinistrés particuliers et professionnels et en renforçant les efforts de prévention face à ces phénomènes[1]**. La loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 modifiée relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles a pour objectif d'indemniser les victimes de catastrophes naturelles**[2]**. Pour être indemnisé pour un sinistre dû à une catastrophe naturelle ou technologique, il faut qu'un arrêté interministériel reconnaisse l'état de catastrophe naturelle ou technologique**[3]**.**

https://www.vie-publique.fr/loi/278335-loi-28-decembre-2021-reforme-indemnisation-catastrophe-naturelle-catnat

Les changements brutaux de température, font que les sols (**surtout argileux**), sont en perpétuels mouvements, ce que supportent très mal les constructions et autres bâtisses, qu'elles soient récentes ou pas.

Exemples (vidéos) :

https://www.youtube.com/watch?v=xnhBd1EP5dQ&ab_channel=France3HautsdeFrance

https://www.youtube.com/watch?v=F1-CyR4P2a8&ab_channel=France3PaysdelaLoire

Un projet de loi vient récemment de s'échouer, dans l'hémicycle du **Sénat** !

https://www.publicsenat.fr/actualites/environnement/maisons-fissurees-en-commission-le-senat-rejette-la-proposition-de-loi-de-sandrine-rousseau

L’**Eure-et-Loir** n’échappe pas au phénomène, et certains (petits malins) en profitent pour tirer avantage(s) de la situation. Les vieilles maisons à ossatures bois, sont particulièrement exposées, et pour les « **spécialistes** » (commandités), les placements en loi (lien- « **ORI**«) prolifèrent, au détriment des propriétaires.

Les exemples « **d’arrêté de péril, où de mise en sécurité** » par les mairies, **dates parfois de plusieurs années**, empêchant la libre circulation, et créant des nuisances persistantes pour les passants, les riverains, et les commerçants !

À Chartres, les rues : Muret, St-Pierre, de la porte Morard, de la Volaille, Marceau, de la porte Guillaume, des Changes, du bois Merrain, des Écuyers, du soleil d’Or, de l’étroit degré, etc…

25/05/2024

La Fournée
LA FOURNÉE
DAUVILLIER

S’appuyant sur les **articles L.313-4-4/ R.313-23 à R.313-29 du code l’urbanisme**, il est facile d’augmenter son patrimoine immobilier, sans se ruiner.

Martine Leroy

PRIORITÉS !

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

MédiaChartres a constaté que **la Ville de Chartres** (Eure-et-Loir) continue son inexorable métamorphose, **version décadence !**

Les **Élus/Élues** sont figés sur la restructuration du type « **tout béton**« , pour de nombreux quartiers immédiats et du centre. Un bouleversement total qui « **affole** » de plus en plus la population. Sur la bonne trentaine de gros chantiers en cours (voir plus), tous ont un passage obligé, par les mêmes sociétés de **BTP** ?

La controverse est facile ; « il n'existe en Eure-et-Loir, aucune autre société, capable de réaliser ce type de travaux », **FAUX**, affirment les dirigeants des entreprises interrogés récemment par **MédiaChartres,** ce qui n'est pas sans soulever de nombreuses interrogations.

Dans les strates des priorités des **Élus/Élues**, la restauration où simplement l'entretien de certains monuments historiques, ne figurent pas ?

MédiaChartres a effectué un état des lieux, sur l'un des fleurons des hauts lieux historiques du centre, totalement laissé à l'abandon ? Des projets concernant l'emplacement, seraient-ils déjà dans les tiroirs, la question se pose.

En attendant, les « **gestionnaires** » d'ordinaire, si pointilleux à la moindre fissure, et à l'affût d'une possible loi, « **ORI**« , comme annoncé dans le quotidien local du samedi 18/05 page 24 -annonces légales-, ne semblent pas pressés et regardent ailleurs, là où l'herbe est plus verte (…) et surtout… **plus rentable**, il n'y a donc *pas de miracle* pour l'**église Saint-Aignan**, qui ne devrait plus (selon toutes vraisemblances) tarder à s'écrouler, sur elle-même.

Pour en savoir plus : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_Saint-Aignan_de_Chartres

Un drame, car l'édifice est admirable, autant pour son architecture que pour les superbes fresques intérieures (malheureusement en triste état, pour certaines), un orgue et une chaire, magnifiques œuvres d'art, viennent harmonieusement compléter l'ensemble.

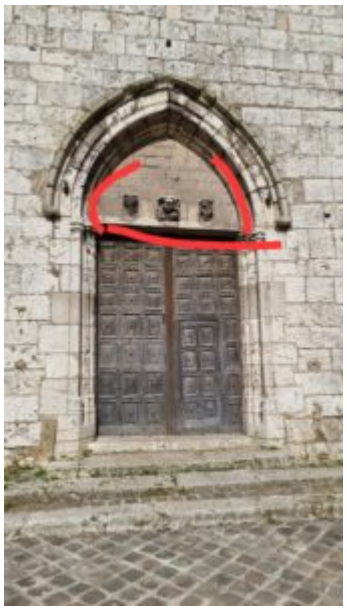

– Les statues qui ornaient les belles portes, ont disparu !

Le **tertre Saint-Aignan** est devenu le squat des tagueurs/graffeurs et… des détritus, **n'étant pourtant, qu'à 150 mètres du QG de la police Municipale et du** « **CSU** » (centre de surveillance urbain).

MédiaChartres à saisie en reportage les dégâts, et a fixé un florilège éloquent de photos (extrait).

©

Église Saint-Aignan
ATTENTION
PASSAGE INTERDIT
Risque de chute de pierres
AUCUNE SURCHARGE N'EST ADMISE AU NIVEAU DU DEAMBULATOIRE
NE PAS ENTREPOSER DE MATERIEL
NE PAS DEPLACER LES BARRIERES

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

unesco
Convention du patrimoine mondial

Chartres Tourisme
Office de Tourisme
de Chartres Métropole

Et pourtant, le maire, déclarait récemment aux nouveaux résidents,

à propos du patrimoine, et de l'avenir promoteurs . . . , prometteur (lapsus linguae),

et pour le « *partage*« , par sûr que cela concerne vraiment… TOUT ?

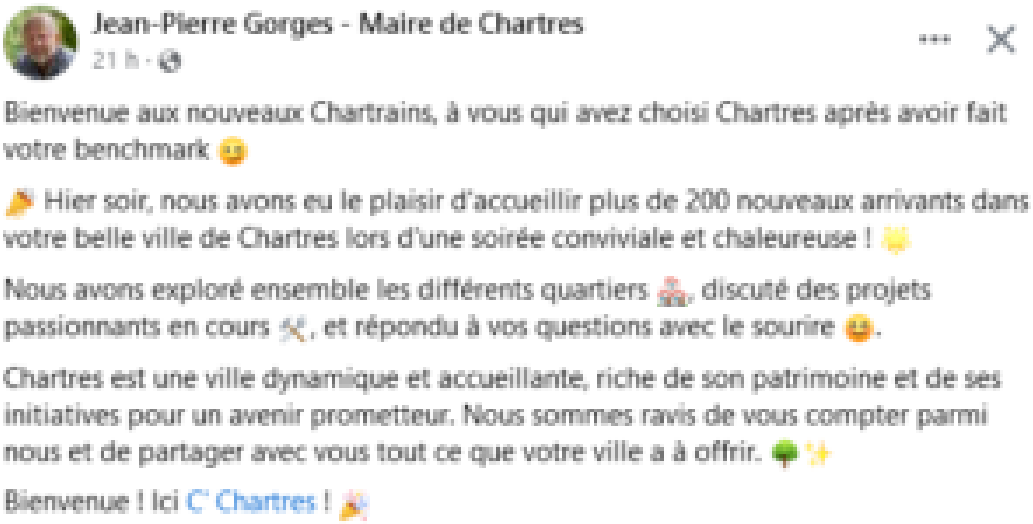

MédiaChartres se demande, si la Ville, attends de voir ceci ?

À visiter d'urgence, avant l'inéluctable.

Martine Leroy

FANTASQUE !

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

À défaut de bronzage, **MédiaChartres** ramène sous son parapluie, de nombreux sujets, concernant **Chartres** et son **Agglomération**.

La mise en chantier du bus « **révolutionnaire** » ?, qui devrait, selon les instigateurs, apporter une forme de vie idyllique (**mais pas gratuite**), a déjà commencé à semer l'incompréhension auprès des automobilistes circulant dans toute la zone concernée, imaginer la panique des Parents venant chercher les enfants à la sotie du lycée ou des autres écoles de la basse ville, et complètement désorientés, c'était pour eux déjà un exploit avant, mais ils n'avaient encore rien vu (CQFD).

Les embouteillages et les impatiences se multiplient, allant jusqu'aux pugilats et cela ne devrait pas s'arranger, tant s'en faut ! Mais puisque que l'on vous assure, que c'est pour votre bien (…)

Première victime, l'espace public (face à l'entrée du **lycée Marceau**), là où les jeunes aimaient se d'étendre sur la pelouse, devenue le **QG** du groupe **Eiffage,** sans aucune autorisation valide affichée !

Avant :

Maintenant :

Puis, les résidents du **quartier Morard,** qui devront se résigner, et « **faire avec** » !

Et aussi, l'obsolescence des **GPS,** à cause des travaux.

Ensuite, il faudra ***payer la facture,*** qui va s'ajouter aux déjà, nombreuses années d'endettement des Chartrains-nes.

Déjà, les victimes collatérales, **le « restaurant Thaïlandais »** et le Bar « **Le Pressoir** »**,** rue de la Porte Morard, **fermés** !

Et puis pour « **pimenter** » le tout, la mise en chantier de, **la Place Morard/Blv de la Courtille.**

Jusqu’à ?

© MédiaChartres

Suivie, de près, par la future promotion immobilière, affichée à l’endroit de l’ancienne caserne des Pompiers, ce qui explique (peut-être), **l’empressement** soudain, de refaire le revêtement du **Blv Foch** ?

LA VUE
DONT VOUS
RÊVEZ EST
À PORTÉE
DE MAIN
POUR Y VIVRE
OU INVESTIR

Un personnage a prononcé cette phrase culte « **pour trouver du boulot, il suffit de traverser la rue** », à **Chartres**, il suffit de faire **50 mètres sur le même trottoir** ! Mais avoir désormais le **Ministre délégué au logement**, dans sa liste d'amis, cela peu aidé, et pourtant ce n'était pas gagné, souvenez-vous de l'époque, où **MédiaChatres** évoquait la « ***diatribe*** » dans **« cet article »** révélateur :

MédiaChartres va prochainement vous dévoiler une série, sur les dessous du « **brouillard** » local, (**la liste est longue**) et,

parfois, les sujets « **très inattendus** ».

Mais après (?)

Karine Relin

CONSEIL MUNICIPAL

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

Le dernier **CM** en date (**11/04/2024**) à permis à **MédiaChartres** de constater, que rien ne change dans la bonne vieille Ville de **Chartres** !

Du moins, dans l'hémicycle, car pour le reste, la Ville a déjà subi une radicalité dans de profondes modifications (chantiers), et d'après les récents votes des Conseillers-es, cela ne risque pas de s'arrêter demain.

Le sujet récurant de ce type de soirée est simple, tout gravite autour d'un seul et unique thème « **l'argent**« , avec un budget prévisionnel pour **2024,** de **143 M€** (révisable et sauf imprévus) source : **Franck Masselus** (adjoint aux finances de la Ville, de l'Agglo et d'autres encore).

Pour tous ceux, qui auraient manqué le « **spectacle**« , **MédiaChartres** mets le lien à disposition :

https://www.chartres.fr/conseil-municipal-en-direct/

Les sujets à l'ordre du jour, sont débattus (en principe) et soumis aux votes de l'assemblée, ils sont alors, soit approuvés où l'inverse.

Excepté, que **MédiaChartres** a constaté, des faits « **troublants** » lors des votes […], **mais les images parlent d'elles-mêmes !**

© MédiaChartres

Il est de notoriété publique, que le passé à vue des morts, ou des absents votés (sans avoir de pouvoir) (?), mais de t'elles pratiques, ne risquent-elles pas, de faire **annuler**, purement et simplement, **dans ces conditions, l'ensemble des décisions prises ce même soir ? Il appartient, désormais, à la justice, de statuer sur le « problème »** (CQFD).

Pour MédiaChartres, *la suspicion de fraude est incontestablement constituée.*

« Suspicion de fraude est une expression qui désigne la supposition de l'existence d'un délit à partir de quelques indices»

Alexandra Simoni

RIGUEUR 1/2

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

MédiaChartres aborde ce terme, qui est utilisé depuis (trop) longtemps, ce mot est d'actualité et un sujet de premier ordre, pour les Français.

Mais tout va bien [**…**], nos dirigeants se veulent (paradoxe) alarmistes et rassurants **en même temps** ?

La **France** risque-t-elle de voir sa note de confiance abaissée, par les **agences de notations** et perdre sa crédibilité sur l'échiquier international ?

Explications de textes en diverses vidéos de plusieurs de nos confrères, parfois longues, mais nécessaire pour tout comprendre des rouages financiers en **2024**, pour ne plus jamais dire . . . « **je ne savais pas**« .

Voici quelques réponses en vidéo : https://www.bing.com/videos/riverview/relatedvideo?q=fraude+sociale+en+france&mid=B976AAFB94A3E56543DCB976AAFB94A3E56543DC&FORM=VIRE

Et aussi : (vidéo) https://dette-publique.fr/

Réduire le déficit, passe peut-être, par :

Malgré de **légitimes questions et inquiétudes**, il existe en **Centre Val de Loire**, une Ville « **Chartres** », dirigée par une bande d'irréductibles Gaulois et Gauloises (sans filtre), qui fait fi de tout problème, en continuant sur sa vision apocalyptique d'une Ville . . . « **apaisée** » ?, mais surement, **largement endettée** !

MédiaChartres, reviendra sur ce « vaste » sujet, dans sa prochaine publication.

Clara Hirch